

Valloire, le 15 Octobre 2020

Monsieur le Maire de Valloire
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux
Mairie de Valloire
73450 Valloire

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous avons reçu hier du service urbanisme de la mairie un courrier qui résume la réunion du 25 Septembre sur le PLU. Après appel au service urbanisme, nous avons appris que nous étions invités à cette réunion mais nous n'avons pas pu y participer car nous n'avons pas reçu de convocation. Nous tenons à rectifier plusieurs points du compte-rendu qui donnent une vision erronée de notre position.

1) Au sujet du tableau récapitulatif de l'avis des PPA : nous nous sommes focalisés sur l'analyse des observations de VNEA qui nous concernent.

a) Alors que l'association est complètement opposée au projet Club Med, la synthèse proposée nous fait dire que nous ne sommes opposés que sur 3 points:

- l'appellation "Projet d'intérêt général"
- le site
- le projet architectural.

Cette liste de 3 points d'opposition au projet Club Med est tout à fait réductrice. Elle présente évidemment notre avis de manière erronée alors que nous avons été clairs sur notre opposition au Club Med dans notre avis PLU. Nous avons par exemple écrit : "[Le projet Club Med], Il s'agit d'un choix très contestable fait par la municipalité alors que d'autres options sont possibles pour l'avenir de la station." [Voir la Clusaz en PJ], etc.

b) Sur le Club Med, dans la colonne "retours techniques".

Face à notre opposition réduite à 3 points, le document apporte les retours suivants :

- "**Le choix de développement démographique n'est pas lié à l'arrivée du Club Med . Cependant, ce projet permettra de consolider l'arrivée de nouvelle population**". Cette phrase comporte des éléments contradictoires mais sur le fond, il n'est pas apporté de réponse à notre argument qui est que les villages "Club Med" fonctionnent en autarcie et que hormis 3 ou 4 employés à l'année, les saisonniers des villages Club Med ne résident pas dans les stations où les villages Club sont implantés.
- "**Le projet de l'aiguille Noire n'est pas lié au Club Med**" : Ce point est tout à fait contestable. Ainsi, tout le monde peut lire dans le compte rendu de DSP de la SEM Valloire (février 2020) la phrase suivante: "En 2025/2026, le plan d'investissements prévoit la création d'une nouvelle remontée dans le secteur du virage des Selles / Crêt de Péré / Pas des Griffes pour environ 5M€ (TSF) - à noter, le financement de cette remontée pourrait être conforté par la capacité d'autofinancement supplémentaire que pourrait générer l'installation du Club Med à Valloire." Il est donc clair que l'existence d'un lien entre les deux projets est avéré puisque le premier servira à financer le second.

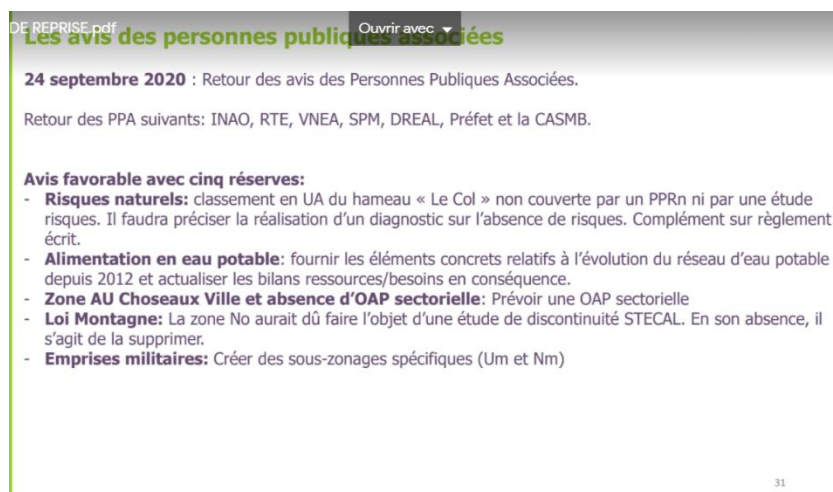
c) Sur l'OAP patrimoniale, la colonne commentaire laisse penser que nous avons demandé d'y intégrer divers bâtiments des années 60. Or c'est l'inverse puisque nous avons écrit dans notre avis: "Ainsi, si ces bâtiments [des années 60] ne sont en rien spécifiques ni de l'architecture montagnarde, ni de l'Architecture de Valloire nous ne voyons pas quelles raisons pourraient justifier des mesures de protection".

d) Sur les Dépôts, la synthèse nous fait dire que nous avons demandé une nouvelle zone de dépôts alors que nous avons simplement soulevé le problème du stockage des déchets inertes qui sera encore aggravé par le projet Club Med que nous contestons. Aujourd'hui ces déchets sont répartis à divers endroits de la commune (au hameau du Col, au col du Télégraphe...), nous craignons de les voir étaler en montagne sur les pistes de ski car les quantités qui seront produites par le chantier seront énormes (100 000m³=un parallépipède de 10m x 10m x 1km), ce qui créera des saignées désastreuses pour le paysage.

e) Pour l'eau: il est écrit que nous demandons "à régulariser la source des Freydières" ce qui est extrêmement réducteur. Toutes nos remarques sur le problème de la ressource sont totalement occultées.

f) Le résumé ne met pas en lumière un certain nombre de nos observations concernant notamment les règles architecturales, le problème des dépôts de matériel et de matériaux, etc.

2) La présentation, diapo no 31, liste les 6 PPA qui ont émis des avis : INAO, RTE, VNEA, SPM, DREAL, Préfet et CASMB. Elle laisse entendre que toutes les PPA sont "favorables" à quelques réserves près. Les nôtres ne sont pas mentionnées et de toute façon il est clair que notre avis est défavorable, ce qui n'apparaît pas.



3) Nous invitons donc chaque conseiller municipal à lire directement nos observations, afin de se faire sa propre opinion sur les problèmes que nous soulevons et les propositions que nous faisons.

- [notre document d'observations tant que PPA \(55 pages\)](#)
- [ou bien le résumé que nous en avons fait \(4 pages\)](#)

Nous vous invitons également à lire deux articles, l'un paru dans l'Essor Savoyard du 17 septembre que vous trouverez en fichier joint, l'autre sur le site de Montagne magazine:

<https://www.montagnes-magazine.com/actus-club-med-clusaz-mairie-dit-non>

Ils montrent que, pour une problématique très similaire notamment la perte d'habitants, le conseil municipal de la Clusaz a choisi, en renonçant au projet du Club Med et à l'aménagement d'une remontée mécanique dans un secteur vierge, une voie totalement différente de celle proposée pour Valloire, une voie qui prend davantage en compte les enjeux de demain : réchauffement climatique et nécessité de limiter les émissions de CO₂, préservation de l'environnement...

Nous souhaitons ainsi alimenter la réflexion sur l'avenir de Valloire afin de répondre à la fois aux attentes des habitants permanents et à celles de ceux qui font vivre la station en venant y séjourner et qui se montrent chaque jour davantage conscients des enjeux environnementaux et de plus en plus portés sur la nature.

Nous sommes bien sûr prêts à en discuter avec vous.

En vous remerciant de votre attention, nous vous présentons, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers nos meilleures salutations.

Régis de Poortere
président de Valloire Nature Et Avenir